

**La CGT SopraSteria vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2023.** Et ça commence plutôt bien avec le report de la mesure effarante de réduction drastique de la durée d'indemnisation chômage !

Le nombre de sujets de lutte ne manqueront pas pour 2023, année d'élections professionnelles à SopraSteria, entre la bataille pour les retraites, les augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail...

**Unissons-nous pour ouvrir des perspectives et construire la mobilisation !**

## **Pourquoi faire grève ?**

Les multiples attaques contre le travail (allègements de cotisations, augmentation du temps de travail, réduction des droits d'indemnisation chômage, etc.) s'enchaînent à un rythme soutenu. Les seuls bénéficiaires de ces attaques sont les détenteurs de capitaux dont les revenus s'envolent sans que cela serve la société, ni l'environnement.

Si le pouvoir en place se permet de détruire méthodiquement le modèle social c'est aussi parce que la colère engendrée par ses réformes et leur manque de soutien ne se concrétise pas dans une contestation qui tape là où ça fait mal : au porte-monnaie du patronat !

La grève est **le seul moyen constitutionnel** que nous avons à notre disposition pour faire entendre notre désaccord. Souvent on entend dire que la grève ne sert à rien, que dans nos métiers un jour non-travaillé n'impacte en rien la production, ce qui réduit notre pouvoir de pression sur la direction qui, elle, a l'oreille du gouvernement.

Figurez-vous que c'est exactement l'inverse ! Particulièrement dans notre branche où une grande partie des salarié·e·s est engagée sur une mission en clientèle. Pour prendre des chiffres ronds, nous dirons que SopraSteria touche par l'entreprise cliente 500 par jour pour en reverser 200 au salarié·e. Ainsi lorsque le ou la salariée est en grève, les 200 ne seront pas reversés, mais surtout SopraSteria n'aura pas touché les 500, c'est donc une perte sèche de 300 par jour et par salarié·e en grève. Les salarié·e·s ont donc avec la grève un réel pouvoir pour peser sur les décisions de la direction et lui imposer de composer avec le gouvernement afin qu'il arrête ses projets de destruction de la protection sociale et des services publics.

**Faire grève est un droit constitutionnel**, il ne peut pas être reproché à un·e salarié·e de faire grève (même en clientèle, une entreprise utilisatrice ne peut pas s'en séparer à ce motif). Le jour de grève est à déclarer dans GTA, au plus tard le jour même (après ce n'est plus possible), un message de prévenance n'est pas nécessaire. Si un syndicat représentatif nationalement appelle à la grève, il n'y aura alors pas besoin que les syndicats de l'entreprise appellent pour avoir le droit de faire grève. La discussion avec la direction c'est bien, lorsqu'elle écoute c'est mieux, mais la réalité est bien différente, alors **agissons ensemble !** Et préparons-nous collectivement pour tenir face à la direction, dans la durée si nécessaire.

**Retraites : la bataille commence maintenant !**

Au jour où nous écrivons ces lignes, le projet définitif de casse des retraites voulue par l'Exécutif n'est pas encore connu, mais nous en avons depuis plusieurs mois des avant-goûts bien amers et largement suffisants pour **appeler à la mobilisation**.

Aucun indicateur, ni aucune étude, ne justifient un allongement de la durée de travail, ou montre une mauvaise santé du système de retraite en France. Quelles sont alors les motivations du Président Macron et du gouvernement Borne ? Tout d'abord il y a la volonté libérale de faire baisser les dépenses publiques associées à une baisse des prélèvements obligatoires (cotisations salariales et patronales), mais également de mettre une pression à la baisse sur les salaires en augmentant l'offre de travail. Ce n'est pas tout, il y a encore plus sournois en détournant l'objet de la Caisse des retraites vers du financement de projets politiques du gouvernement (Macron : « *il faut financer nos transformations* », Le Maire : « *il faut financer la baisse des impôts de production et la suppression de la redevance TV* »!).

Les effets sont sans appel, et aucune étude ne les contredit : repousser l'âge de départ à la retraite c'est augmenter les dépenses pour le chômage, la maladie et l'invalidité (1 euro en moins lié à la retraite = 50 centimes en plus pour les autres risques, *données du COR\**), et c'est appauvrir les retraité·e·s en faisant baisser les pensions (carrières complètes, ça vous parle ?).

Pour faire passer la pilule à une population qui rejette massivement le projet, nous nous attendons à ce que tout un arsenal d'arguments soit déployé. Ne nous y trompons pas, il ne s'agira que d'effets d'annonces et de mesurette destinées à favoriser l'empathie sans rien coûter. De plus, corriger les défauts du système actuel, déjà largement dégradé par les réformes précédentes\*\*, ne demandent nullement de le rendre insupportable pour les salarié·e·s et le monde du travail en général.

À l'opposé, la CGT propose **le retrait du projet Macron**, de défendre les régimes spéciaux qui permettent de niveler par le haut l'ensemble des régimes, le **départ à 60 ans à taux plein** avec un niveau de pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité pour une carrière complète sur la base des 10 meilleures années, **indexer les pensions sur l'évolution des salaires**. Le financement passe par **l'augmentation des salaires**, **l'égalité salariale** entre les femmes et les hommes, **l'augmentation du taux de cotisation** de 0,2 à 0,4 point par an, **mettre fin aux exonérations de cotisations** patronales, et **taxer les produits financiers**.

C'est parce que les salarié·e·s en France ont la retraite la plus longue de toute l'OCDE que leur espérance de vie est plus longue, et pas l'inverse !

La bataille des retraites est un **enjeu de civilisation** qui exige un bras de fer avec le capital, nous avons pu l'arrêter en 2020, le combat continue, mobilisons-nous toutes et tous pour nos retraites, celles de nos enfants, parents, voisin·e·s, ami·e·s ! **La CGT SopraSteria appellera à la grève à chaque occasion pour vous permettre de mener la bataille**

\* COR : Conseil d'Orientation des Retraites

\*\* sans rien résoudre apparemment parce que chaque locataire de Matignon ou l'Élysée depuis 1991 s'acharne sans raison à allonger la durée de cotisation ou baisser les pensions avec les mêmes arguments

## Caractéristiques et conséquences de la financiarisation de l'économie

Au départ, la finance a été conçue comme un moyen pour favoriser l'investissement dans l'entreprise en utilisant les fonds des épargnants, elle est devenue aujourd'hui une fin en soi.

Elle ne joue donc plus son rôle premier, bien au contraire, elle détourne les ressources de l'économie réelle, favorise l'austérité salariale, les délocalisations et organise l'évasion fiscale.

Deux principales caractéristiques :

- L'optimisation fiscale :

Nombreuse sont les entreprises qui pratiquent l'optimisation fiscale, cette dernière est décrite dans un document du parlement européen de 2015 :

La planification fiscale a pour but de réduire l'imposition et s'appuie de manière naturelle sur des mécanismes d'évasion fiscale, c'est-à-dire une organisation qui n'est pas illégale mais utilise les marges (par exemple, déductibilités ou failles de la législation fiscale). Elle comprend différentes facettes: une organisation complexe à cheval sur plusieurs États, l'utilisation de la concurrence fiscale, un agencement des activités et flux financiers fondé sur des motivations fiscales de réduction de l'impôt.

Dans son livre « *Mon Dictionnaire d'économie* », Thomas Porcher décrit l'optimisation fiscale comme « *un système faisant intervenir banques, avocats, États, qui mettent tous une immense ingéniosité au service des plus riches pour qu'ils ne paient pas d'impôts ( et accessoirement qu'ils ne financent pas les hôpitaux et l'éducation) . Certes, lorsqu'une multinationale fait des bénéfices, l'imposition en France ne concerne que les activités localisées dans le pays, lesquelles peuvent être déficitaires ou moins rapporter qu'ailleurs. Mais il est également possible d'organiser volontairement l'appauvrissement d'une filiale là où l'imposition est forte pour enrichir une autre là où l'imposition est faible* ».

- L'actionnariat :

Les stratégies des entreprises ont subi ces dernières décennies des transformations majeures **qui placent l'actionnaire au centre et les salarié·e·s et l'investissement à la marge.**

L'entreprise devient « une vache à lait » au service de la finance.

L'exemple de notre entreprise Sopra Steria n'échappe pas à cette règle et il suffit de jeter un coup d'œil sur les dividendes versés aux actionnaires de la société mère au titre de l'année 2021 : **65,752 millions d'euros**. Quelle a été la part versée aux salarié·e·s sous forme d'augmentation de salaire ?

Prenons le cas de la plus grande société du groupe Sopra Steria Group (12 900 salariés au 31/12/2021) : au titre de 2021, l'enveloppe des augmentations était de 2,2%. Pour une masse salariale de 646,5 millions d'euros, l'enveloppe d'augmentation en euros était donc de **14,223 millions d'euros**. Les actionnaires ont **donc reçu 4,6 fois plus que les salarié·e·s augmentés** tout en sachant que 5252 salarié·e·s de SSG ont été laissé·e·s de côté avec zéro augmentation en 2021.

**La richesse doit être redistribuée aux travailleurs qui la créent et pas détournée au seul profit des actionnaires !**

**THOMAS  
PORCHER**

**MON  
DICTIONNAIRE  
D'ÉCONOMIE**



Mon Dictionnaire d'Économie, Thomas Porcher, édition Fayard, 2022, 342 pages

Avec ses chiffres, ses statistiques et ses théories parfois abstraites, l'économie peut intimider. De sorte que certains n'osent se prononcer sur ces sujets et renoncent par là même à se forger une opinion sur des pans entiers de la vie publique.

Quoi de mieux pour y remédier qu'un dictionnaire ? Entrée par entrée, notion par notion, le lecteur pourra progressivement s'y réapproprier les termes d'un débat trop souvent confisqué.

A contre-courant de la pensée dominante, l'auteur y livre ses analyses. Libre à chacun d'y adhérer ou pas. L'essentiel est de relancer la réflexion, voire le débat et de permettre à toutes et tous d'y prendre part.

Ce livre offre un tout d'horizon de nombreuses problématiques cruciales pour notre présent et notre avenir.

**Pour en savoir plus, la CGT vous invite à contacter ses élus**

**Les élu.es CGT au CSE SSG:**

SANVISENS Clément : 06 43 56 59 77  
PHAM Quynh Chi : [quynhnet@yahoo.f](mailto:quynhnet@yahoo.fr)  
LANDIER Eric: [elandier@hotmail.com](mailto:elandier@hotmail.com)

**Les élu.es au CSE I2S**

DILSCHNEIDER Franck : 06 01 99 03 42  
CUCEGLIO Valérie : [valerie.cuceglio1234@gmail.com](mailto:valerie.cuceglio1234@gmail.com)

BENABDERRAHMAN Abdelaziz: 06 17 25 17 97

**Représentant syndical :**

DE FRANCO Michel: CSE I2S, 0608431060.  
conseiller du salarié, défenseur syndical

**Délégués syndicaux CSE I2S**

MARQUE Sébastien: 0685421938  
BERNARD Pascal: [pascal.bernard781@gmail.com](mailto:pascal.bernard781@gmail.com)  
USTASE Vincent: [uvjk.ss.cgtideuxs@free.fr](mailto:uvjk.ss.cgtideuxs@free.fr)